

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Archives de Paris

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Intitulé	Études préalables d'aménagement paysager
Source	Préfecture de Paris. Direction des affaires domaniales. Sous-direction des parcs, jardins et espaces verts ; puis Ville de Paris. Direction des affaires domaniales. Sous-direction des parcs, jardins et espaces verts ; puis Ville de Paris. Direction des parcs, jardins et espaces verts.
Date de création	1971-2002
Localisation	Archives de Paris, site annexe (fermé au public).
Source	4,5 ml, 29 articles

Modalité de versement

Ce versement effectué par la direction des espaces verts et de l'environnement, service du paysage et de l'aménagement, division urbanisme et paysage a été pris en charge le 24 juin 2008.

Description

Ce versement est constitué principalement de dossiers d'études paysagères, classés dans l'ordre des arrondissements parisiens d'une part et d'autre part, de dossiers relatifs au réaménagement des espaces verts du boulevard périphérique ou concernant des études extérieures (projet d'une roseraie à Jérusalem et d'un plan vert au Bénin). Ces dossiers peuvent comprendre des extraits de délibérations, des arrêtés, des rapports d'études, des comptes rendus de réunions, des programmes d'aménagement, des notes et de la correspondance mais également des publications, des articles de presse, des plans, des photographies ou des croquis.

Conditions d'accès

La communication des archives s'effectue conformément aux modalités des articles L213-1 à L213-3 du Code du patrimoine. La consultation des documents conservés sur le site annexe des Archives de Paris sont consultables sur réservation (sous réserve d'un délai de 3 jours ouvrés).

Autre instrument de recherche

Mairie de Paris, Direction des parcs, jardins et espaces verts : études préalables d'aménagement paysager, 1971-2002, 2760W art. 1-29, Archives de Paris, bordereau de versement, juillet 2008, 11 p.

Conditions d'utilisation

La reproduction des documents s'effectue selon les modalités du règlement de la salle de lecture. L'autorisation préalable du directeur est nécessaire en cas de publication.

Caractéristiques du parc/jardin

Index des lieux: Paris (Ile-de-France, France)